



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ  
LE JEUDI 23 MAI 2024, À **11 H 45**  
À LA SALLE DU CONSEIL DE LA MRC**

**ORDRE DU JOUR**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- (résolution) 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- (résolution) 1.3 Dépôt et adoption des états financiers vérifiés de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au 31 décembre 2023
- (résolution) 1.4 Dépôt et adoption des états financiers vérifiés de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au 31 décembre 2023
- (résolution) 1.5 Dépôt et adoption des états financiers de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG) au 31 décembre 2023
- (résolution) 1.6 Gestion des matières résiduelles sur les quais – Autorisation de paiement de facture

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL**

- (résolution) 4.1 Fonds Régions et ruralité (FRR) – Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC – Adoption des priorités d'intervention et des politiques en matière de développement local et régional 2024-2025
- (résolution) 4.2 Adoption du code d'éthique des membres du comité signature innovation (CSI)

**TRANSPORT**

- (résolution) 6.1 Aéroport – Remplacement d'un réservoir de carburant – Octroi de contrat
- (résolution) 6.2 Aéroport – Aménagement d'une dalle de béton – Octroi de contrat

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Levée de la séance

Christine Roussy  
Directrice générale & greffière-trésorière